

A vouloir toujours aller plus vite.....



*La revue des cyclos qui ont le temps*



.....le temps nous échappe

n°90

col du Tourmalet

## **Cohabitations et abus de pouvoir !**

La Sacoche a déniché un passage édifiant d'un livre écrit par Paul Fabre il y a 32 ans. A sa lecture on s'aperçoit que ses observations n'ont malheureusement pas pris une ride.

*« Et les abus de pouvoir tout court ? Cycliste abusif pour qui la route est un théâtre privé. Ruban d'asphalte, tréteaux exclusifs ! Et les chauffeurs, tous des chauffards ! Des salauds et des béotiens ! Et nous cyclistes, des poètes pardi ! Et à la mode du jour encore, écologistes ! On sait regarder le soleil ! On sait contempler la nature ! Et vélo rime avec Rousseau ! L'auto, dis-tu, ne sait pas rire, ni son chauffeur ! Il dit goudron quand on dit route. On dit senteurs, il dit mazout ! Bref, un aveugle fou face aux poètes sages ...*

*Vélo, garde les nuances. Il y a des Rimbaud en bagnole et des béotiens en vélo. Comme il y a des reines en grolles et de faux sportifs en polo.*

*Vélo, qui brûles les feux rouges, toi zigzagueur intempestif, ne te dis pas contemplatif.*

*Vélo, qui aimes la nature, ne laisse pas là tes ordures, tes papiers gras, tes pneus crevés.*

*Vélo, qui te dis humaniste, ne fais pas pipi sur ma haie. Mes troènes ont un art de vivre qui vaut ton art de pédaler ...*

*Mais, sus aux autos qui décrètent que la route leur appartient et qu'on peut faire l'omelette avec cyclistes et chienchiens. Car nulle part il n'est écrit que route rime avec auto. Holà! Pâle Fangio, n'écrase pas le champignon. Si j'étais pelle mécanique, klaxonnerais-tu tout autant ? Et pourtant, même mes triples ballons sont minces à côté des troupeaux d'enfants, de moutons !*

*Files de camions t'en imposent. Mais des fins vélos tu disposes. Faudra-t-il chevaucher des tracteurs pour survivre ?*

*Etendons-nous sur le sujet. Et hugoliennement, faisons un pas de plus dans ces choses profondes. Mais ne soyons ni Jean Bécane ni Jean Bagnole ! Hé conducteur, faudrait bien distinguer les gentils deux de-front légitimes et les dix à-fond qui zigzaguent ! Serre pas trop ces deux pédaleurs qui bavardent. Ils bavardent bien, et toi, avec ton mort de droite ... Alors, égalité ! Et décrétons : Défense absolue de parler au chauffard ! Sinon, causette permise et admise. Deux vélos côte à côte, c'est plus gênant qu'une charrette ? Plus gênant qu'un tracteur ? Qu'un cirque qui se déplace ? Qu'un convoi de trouffions ? Qu'un troupeau de cochons ? Faudrait quand même pas ne respecter que les balèzes !*

*Encore un coup, écoute-moi chauffeur. La route est une route. Pas le circuit Ricard. Ni l'autoroute du Soleil.*

*Le mot route ne contient pas plus auto que vélo ou charrette ! Pire, tu es, auto, la dernière venue. Et si le goudron est au premier occupant, il faudra faire la place aux draisienues. On t'a tolérée, souviens-toi. Y avait des routes aux temps anciens ... Et tu n'étais pas née. Sur la route, il faut partager. Garde ta part, prends pas la nôtre. Pour être seule, pour aller vite, y a des endroits ... Où les honnêtes vélos ne mettent jamais leurs pneus. Où ils ne demandent pas à être admis. Autodrome,*

*autostrade, autoroute, le vélo n'a rien contre ! Il vous laisse ces boulevards cossus. Il n'encombre ni les aérodromes, ni les boulodromes. Pas davantage les asinodromes. (Courses d'ânes)*

*Et sur la route, il tolère les autos et les camions, les tracteurs et les bicyclettes, les charrettes et les troupeaux. Et ce n'est pas lui qui écrase les hérissons ...*

*Car on a quelquefois très peur. Lâche menace de l'arrière, klaxon hurlant, vers le fossé. Sale menace de l'avant, impatience meurtrière, pour doubler. Et moi sur mes pointillés blancs, déjà dans l'herbe. Ma carapace ? Vingt millimètres d'air enrobé de caoutchouc ! Ma peur est proche de la haine ... Eddius, priez pour nous ! Oh ! C'est vrai qu'il y a des vélos distraits ! Mais le code français punit-il de la distraction ?*

*Et les vélos écrasent-ils les automobilistes distraits ? Et qui ne sont pas bien à droite ... ?*

*Et l'autre jour pourtant je tenais bien ma droite. Et nonobstant la Golf a joué avec moi. Cherchant sans doute à m'envoyer au trou ... J'ai évité les larmes d'argent. Mais les pompiers m'ont emmené à l'hôpital. Et litière et civière, fauteuil roulant et radios, me voilà au bloc Anesthésie et chirurgie. Ce n'est pas ma quatrième chute. C'est le premier attentat subi. Suture et fracture, turelure. Si le coup de club eût été plus fort, ce livre ne passait pas la banderole d'arrivée ..."*

Texte extrait du Livre paru en 1988 : **Mes Vélos** de Paul Fabre dit Eddius.

Professeur émérite à l'Université P.Valéry à Montpellier.

## ThirtyOne, un vélo Made in Toulouse.

Enfin presque, car s'il a été pensé dans la ville rose il est actuellement assemblé près de St Gaudens dans la commune de Villeneuve-de-Rivières. (1800 Hb)

Son créateur Christophe Baeza était, avant une grave chute, un descendeur reconnu qui courrait sur VTT en Coupe d'Europe de descente en 2010.

C'est après cette mésaventure qu'il s'orienta vers un monde plus apaisé, celui de la création d'un cycle. Son nom de baptême, un peu anglicisé ThirtyOne est un clin d'œil au numéro du département le 31 où il est né.

Plus apaisé est dans son cas assez euphémique puisqu'aux refus des banques, il vendit son cabinet d'assurances pour se lancer.

Son idée première était de proposer un cycle léger, solide, qui aurait de la gueule, qui serait mixte et facile d'utilisation. En résumé un vélo bon pour les particuliers, les loueurs, les villes qui voudraient le mettre en libre service etc.

Dès 2013, avec l'avènement de l'électrique devenu aujourd'hui monnaie courante, si l'on peut dire, il plancha avec ses collaborateurs pour la mise au point d'un cycle électrifié, léger, esthétique répondant aux cahiers des charges des loueurs en tous genres ; c'est-à-dire difficile à voler, à vandaliser, qu'il soit confortable, sûr, solide et rentable.

Donc pas de batteries extérieures, ni d'accessoires, compteur, cadenas, sonnette, rétroviseur, etc.

C'est du respect de ces contraintes qu'est né ce vélo assez révolutionnaire, le ThirtyOne.

Son atout majeur est bien caché dans le moyeu arrière : c'est la batterie et le système qui la recharge dans la décélération, à savoir au freinage, en descente et en pratiquant le rétro pédalage.



**Christophe BAEZA**

Avec ce « plus » novateur, il est quasi impossible de tomber en panne de batterie. Cette dernière se recharge, si besoin est, en 4 h.

Autre avantage, son boîtier de pédalier cache un mécanisme correspondant à un 3 vitesses qui se « passent » par poignée tournante ; le pilote modifie à son gré sa puissance de pédalage en fonction du dénivelé .....et de la vitesse programmée sur son Smartphone ou au départ d'usine ! Se déconnectant à l'arrivée, seul l'utilisateur peut le refaire partir, donc protection anti vol.

En fait il existe deux modèles, l'un dépouillé pour les locations en tous genres et l'autre pour les particuliers qui peuvent le « customiser » à leur guise, porte-bagage arrière, porte-bidon, sonnette, rétroviseur.

Ce qui nous est apparu un peu faible c'est le beau porte-bagage avant en bambou, choix du constructeur pour limiter la charge. Pour madame et son toutou faire une demande expresse de renfort, ils sont à l'écoute !!! Ce qui n'est pas une boutade car tout acheteur potentiel peut demander à en faire l'essai, un technicien de la maison se déplacera. Qui dit mieux ?

Nous avons été séduit par son absence de dérailleur, (fini les torsions au choc), les freins à disques pour la sécurité, la coupe du cadre aluminium ramassée, donc performant dans les bosses. Les pneus 26 pouces type demi-ballon apportent un plus de confort et sa béquille centrale une bonne stabilité au stationnement. L'éclairage produit par une dynamo logée dans le moyeu avant alimente des Leeds donnés comme performants. Le carter enveloppant la chaîne évite toutes salissures.

Ce vélo made in France que l'on peut qualifier de haut de gamme est un produit qui rivalisera aisément avec d'autres venus d'Allemagne ou de Hollande. Déjà en service à Vannes, Aix en Provence, Toulouse, il est tout indiqué pour les grands groupes qui verraient leurs parkings se libérer et le personnel, comme on l'a déjà constaté par ailleurs, être plus performant.

.....//.....

## Le Thirty-one (suite)

Un point très important est le montage à la main des roues et rayons alu renforcés, en plus de l'assemblage de 80% des pièces d'origine européenne.

Il est de taille unique. Ses réglages lui permettent d'être utilisé par des tailles allant de 1.55 m à 1.90 m. Le cadre est garanti 5 ans, les accessoires 2 ans et les interventions en cas de panne 48 h. L'ensemble fini, réglé, pesant seulement 18 Kg, roule comme le veut la Loi à 25 Km/h .

Il est vendu : 2659 €.



Si à priori le ThirtyOne semble destiné au réseau urbain avec un peu d'équipements idoines, il peut devenir aisément le compagnon de route du cyclotouriste.

Sa fonction de rechargement en route de la batterie permet d'arriver et de repartir d'une étape sans électricité, donc d'acquiescer de la sérénité pour continuer son périple sans stress.

Son bureau d'Etudes et son réseau peuvent vous conseiller sur un projet de financement par l'Etat, la Région ou l'Europe.

En sept. 2015, il représenta la France à New York dans la catégorie : produit innovant.

En avril 2017 il remporta le Trophée Septuors Innovations en Hte Garonne catégorie environnement. Sur sa lancée, la marque va s'attaquer dès les années à venir à s'implanter dans plusieurs villes européennes avec suivi sur place.

Elle a les atouts pour y parvenir, attendu que Monsieur ou Madame peuvent utiliser le ThirtyOne en toutes circonstances..... même sur leur trente et un !

**Tonton Sacoche Avril 2020**

Contacts pour voir les modalités d'acquisition et mieux connaître le produit :

[www.thirtyone.fr](http://www.thirtyone.fr)

Tél : 09.52.07.37.36

[contact@thirtyone.fr](mailto:contact@thirtyone.fr)

\*\*\*\*\*

## Le vélo, machine d'avenir

L'émergence de vélos à assistance électrique comme le Thirty montre que cette machine a un avenir. Nous venons de vivre des décennies de tout-bagnole, reléguant le vélo à un engin de loisir du dimanche. Et voilà que ce virus œcuménique vient tout chambarder.

Qu'ai-je vu à la télé hier soir ? Le maire de Montpellier installe des pistes cyclables en mordant sur le territoire sacro-saint de la bagnole ! Oh ! Moderato cantabile, 700m en tout, et à titre provisoire (oui-oui !) mais sait-on jamais , déjà des cyclistes y circulent en abondance. Il y a bien d'autres métropoles qui ont créé depuis longtemps des réseaux cyclables ( voir à la fin)

N'en déplaise à certains, le vélo a un avenir , notamment en ville, quand on voit la chronicité des bouchons quatre fois par jour dans nos cités ; je ne dissuaderai pas sur le coût en carburant, sur la pollution, le temps perdu, les nerfs usés.....

Le vélo classique a fait ses preuves depuis longtemps ; nos anciens, pour qui la voiture était un bien exorbitant, l'utilisaient couramment. Le vélo était le cadeau-type pour la réussite au certificat d'études. Outre son intérêt utilitaire au quotidien, il autorisa la balade en campagne , le cyclotourisme comme on dit.

Il est certain qu'il a quelques inconvénients s'il s'agit d'aller au bureau à vélo ; mû par la force musculaire, il peut gâter la belle chemise propre par une sueur intempestive. Et bien sûr il peut pleuvoir et obliger à enfiler une cape imperméable.

.....//.....

## **Le vélo, machine d'avenir (suite)**

Les chaussures bien cirées peuvent être souillées mais fort heureusement les tenues décontractées sont facilement admises au boulot de nos jours.

Soyons honnête, les conditions actuelles n'ont rien à voir avec les anciennes. Le temps des usines et ateliers en centre ville est révolu. Les travailleurs habitaient à une proximité de quelques kms au maximum. Aujourd'hui, l'habitat est de plus en plus dispersé, on construit à des lieues des centres-ville. Les distances résidence-travail s'expriment couramment en dizaines de km et là, le vélo n'est plus approprié. Mais cela ne fait qu'aggraver la congestion des villes. Quant au co-voiturage, il a du plomb dans l'aile avec les mesures préventives du coronavirus.

Investir dans des parcs de stationnement de dizaines d'étages ? Payants bien sûr !

Et si on imaginait des espaces de stationnement en périphérie des villes, faciles d'accès et dûment surveillés ? On sortirait son vélo électrique pliant pour entrer en ville.....

Je le redis, le vélo a de l'avenir. Surtout depuis qu'on a réussi à l'électrifier. Je l'ai déjà écrit, je le redis ici, un VAE n'est pas une mobylette, ça reste un vélo, mais l'assistance électrique aplanit les bosses, soutient le travailleur fatigué. On a mis au point des kits d'électrification. On peut aussi investir dans une belle machine aux commandes aisées. Entre 2000 et 3000 euros, ça reste bien inférieur à la plus petite des bagnoles. C'est d'ailleurs le prix du Thirty.

Je vais vous raconter mon Canondale. Moteur Bosch au pédalier, batterie sur le hauban avant, entre les jambes, laquelle batterie est verrouillée et amovible avec la clé pour la mise en lieu sûr ou la recharge. Un écran affiche tous les paramètres utiles. Entre autres, on y sélectionne quatre niveaux d'assistance. A main droite la sélection des braquets ( il y en a une dizaine) se fait avec deux doigts sans lâcher le guidon. Bien sûr deux freins à disque. Phare avant et feu rouge arrière toujours allumés quand on roule. Porte-bagages arrière commode pour accrocher des sacoches.

Un tel vélo s'adapte à toutes les situations. En ville, où il faut souvent stopper et redémarrer, la puissance apporte de la souplesse et évite les efforts répétés, les freins à disque apportent la sécurité. Sur route, libre au cycliste de choisir son niveau d'effort pour escalader les pentes et donc suivre un entraînement cohérent au fil de la saison. L'autonomie de la batterie dépend évidemment de la sollicitation, elle se compte en dizaines de km.

On comprend qu'une telle machine permette à nos anciens de continuer à prendre du plaisir dans la brise et le soleil. C'est mon cas avec mes quatre fois vingt ans, je roule entre 18 et 23 km/h, la pédale dure sous le pied MAIS sans jamais forcer inconsidérément. Je renvoie nos lecteurs à l'article « Le cœur a ses raisons » dans notre numéro 84.

Cette affaire n'est pas seulement technique, elle est politique. Car à quoi sert de vouloir rouler à vélo si on risque sa peau en permanence parce que les infrastructures sont dédiées aux bagnoles. Ce n'est pas une fatalité. On lira avec intérêt cet article copieux du Monde diplomatique sur le vélo au Danemark.

**Marcel VAILLAUD**

<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/02/DESCAMPS/61349>

<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/02/DESCAMPS/61377>

# La Page Nature

## L'Osmie ou Abeille maçonne



Vous savez, les trous d'évacuation de l'eau ménagés en bas des cadres de fenêtre....Un jour, j'en vois sortir une sorte de grosse mouche qui s'envole illico. Et je vois que le symétrique de ce trou est obturé par une sorte de ciment ! Mais revoilà la dite mouche, à grand bruit, elle ressemble plutôt à un bourdon noir et roux. Il s'agit en fait d'une abeille solitaire, l'Abeille maçonne ou Osmie. Elle est réputée coloniser les trous profonds pour y construire une enfilade de logettes qu'elle remplit de réserves pour sa progéniture ; elle ferme chaque logette avec un ciment qu'elle fabrique avec du sable fin. Elle pond ses œufs dans certaines logettes. Quand le nid est terminé, elle ferme l'entrée au ciment. Les œufs éclosent, le développement larvaire se fait in situ . Pour s'évader, les nouveaux insectes doivent abattre le bouchon de l'entrée.

N'écoutant que mon bon cœur, je mets en place un bout de chevron percé de trous. Quelques temps plus tard, j'observe que certains trous sont obturés. Et ce sont plusieurs osmies qui vont et viennent et se chamaillent à l'entrée d'un même trou en zonzonnant bruyamment. Les mâles s'embusquent à l'entrée des trous pour avoir une chance de s'accoupler. Ces observations fascinantes se font sans risques car les osmies ne sont pas agressives et ne piquent pas ; on peut même les capturer à la main.

**Marcel VAILLAUD**  
*photos de l'auteur*



## VAE et Quolibets.

S'inspirant de ce bon Monsieur de La Fontaine, un lecteur de La Sacoche, parodiant un certain meunier , son fils et son âne,nous écrivit ce morceau de choix. A l'instar de Jean Fournà (voir Cyclotourisme),il a fait l'objet de remarques déplacées pour ne pas dire imbéciles de la part de jeunes coursiers le voyant piloter un VAE. De quoi je me mêle ? Sur la route en montée on fait ce que l'on veut et surtout ce que l'on peut !

*Je suis cyclotouriste, il est vrai, j'en conviens  
Qu'importe qu'on me blâme ou encor qu'on me loue ;  
Qu'on me dise des choses ou ne me dise rien  
J'en veux faire à ma tête et le ferai très bien.  
Je suis vieux et demeure en la belle Province  
Dessus mon VAE me porte comme un Prince.  
Que vous rouliez tandem, tricycle droit, couché  
Ou bien en VAE, toujours mal embouché  
L'imbécile roulant se trouvera malin  
De se gloser de vous se prétendant plus fin.  
Ce jeune freluquet si moqueur n'est il pas  
Lui aussi bien aidé lui qui chasse le gramme?  
Son vélo allégé, hyper, et ses pignons  
En alliage aéré, sa chaîne aux doux maillons  
Et pourtant nous les vieux n'en faisons point un drame.  
Les matins du dimanche , rutilant sur ses dix  
Ne le mènent pas loin, sûrement pas voir Cadix !  
La roue tourne crois-moi insolente jeunesse  
Comme nous tu seras un jour c'est une chose sûre.  
Nous vîmes le printemps et ses journées d'azur  
L'été en pleine forme et nos belles prouesses.  
Oui nous sommes en automne mais pourquoi renoncer  
Puisque l'innovation nous aide à prendre notre pied .  
Quand vient la jambe lourde, les méchants coups de triques  
Prolongeons le plaisir avec de l'électrique !*

Et le fait n'est pas isolé ; lors d'une sortie, alors que nous roulions peinarde, un jeune godelureau en nous croisant, cria au Rédacteur en chef de La Sacoche : « Tricheur ! » On aurait aimé pouvoir causer gentiment à ce couraillon impertinent et lui préciser que peut être un jour, pour poursuivre plus avant sa passion routière sans rendre l'âme dans les montées ou après avoir subi deux graves opérations, lui aussi serait bien aise d'adopter le V.A.E.

On lui aurait dit que son insolente forme s'amenuisera au fil des ans et qu'il se souviendra nostalgique des « bourres » qu'il s'est tiré avec ses copains.

Que peut être un jour il pendra au clou son fin coursier parce que la roue de la vie tourne et que quelques raideurs l'empêcheront d'enjamber prestement son biclou.

On l'aurait quitté en lui souhaitant que sa belle santé le conserve en bon état le plus longtemps possible, vieux cons, peut-être mais pas rancuniers.

Et c'est pour éviter ces interpellations peu amènes que l'on peut lire à chaque haut de pages (6) des bulletins d'engagement à la superbe Cyclo sportive qu'est l'Ardéchoise, en lettres rouges :

**Vélo à assistance électrique interdit.**

.....//.....

## VAE et Quolibets (suite)

D'abord, redisons-le avec force, il ne s'agit pas de "vélos électriques" mais de "vélos à assistance électrique" ! La nuance est de taille car ce vélo n'avance que si l'on appuie sur les pédales, c'est un vélo, pas un vélomoteur.

Pour ce qui est de l'Ardéchoise, il n'est pas dit que parmi les 15.000 participants ne puisse se glisser des petits fûtés aidés par quelque petite merveille de technologie motorisante, mais comme la dope, ceci est...une autre histoire. Ils ne trompent qu'eux-mêmes !

Sage précaution écrite cependant que cet interdit, . On peut imaginer les agacements, pour rester poli, entre concurrents, quand, "à la ramasse" dans un col, de malheureux engagés s'échinent à avancer l'œil rivé sur un compteur à un chiffre , sont doublés d'une pédalée légère par un sémillant papé juché sur son V.A.E ! De là à estimer qu'ils sont victimes d'une concurrence déloyale, il n'y aura pas loin !

Pourtant, réfléchissons, qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse à condition de bien distinguer dans les palmarès les modes de transport ! Trop simple sans doute !

*Je suis cyclotouriste, il est vrai, j'en conviens  
Qu'importe qu'on me blâme ou encor qu'on me loue ;  
Qu'on me dise des choses ou ne me dise rien*

## Jean Richepin et le Vélodrome.

*Quand L. Baudry de Saunier va publier son Histoire Générale de la Cycloédie, un pavé de presque 300 pages, il demandera à son ami Jean Richepin alors écrivain reconnu de préfacier son ouvrage. Ce dernier va s'atteler à la tâche avec la vigueur et l'enthousiasme du néophyte.*

Je n'ai guère de qualité pour préfacier ce livre car voilà trois jours, pas davantage, que j'ai avalé ma première course sur le Pégase à pédales.

C'est vrai que l'étrange animal m'a conquis du coup, et que depuis ces trois jours je ne dévélodrome plus. Voler, le corps en souple équilibre, les muscles en action frénétique et rythmée, la sueur bue par le vent, les poumons gorgés d'oxygène, c'est une volupté tout bêtement. De ces voluptés- là, où l'on se saoule à sa vigueur, à son adresse, de toutes les belles joies gymnastiques, j'ai toujours été le dévot et j'en suis fier.

Qu'elles puissent nuire en quoi que ce soit à la vie intellectuelle, comme le prétendent quelques- uns, il faut le nier bravement. Pourquoi les fleurs du passé pousseront- elles moins drues et moins glorieuses dans le terreau d'une pulpe cérébrale qu'arrose un sang plus frais, plus riche, plus généreusement renouvelé ?

Laissons cette absurde opinion aux malingres qui cultivent en serre les pâles salades de leur chlorose ! Et qu'ils nous jugent ridicules, si cela les console !

Ainsi se consolait le pauvre Renard à la queue coupée. Il théorisait aussi contre la queue de ses confrères. N'empêche qu'il est beau de l'avoir, sa queue, c'est-à-dire complet.

Or l'homme complet, harmonique doit être un athlète autant qu'artiste.

Et puisque le vélodrome y aide, alors vive le vélodrome ! Sans fausse vergogne, je le crie, dussè-je en crever de rire, les ventrus assis sur des couronnes en caoutchouc, les ankylosés de cabinet, les anémiques confits à l'air confiné, les lamentables sédentaires au front d'hydrocéphale et au cul de plomb.

*N. B. L'auteur fait allusion non sans malice à la fable de J. de la Fontaine : Le renard ayant la queue coupée. Jean Richepin (1849- 1926), qui a disparu des manuels scolaires dans les années 60, était un poète et un écrivain connu pour sa Chanson des gueux. Il fut élu à l'Académie Française en 1908.*

Jean-Claude MARTIN

## L'arme fatale contre le coronavirus

La Sacoche n'en croyait pas ses oreilles ! En cette fin d'avril 2020 confinée, les médias se sont mis à évoquer une technologie pourtant ancienne, connue du Nord au Sud et d'Est en Ouest de la planète, et ce depuis des décennies. Elle a été le compagnon de multiples générations. Il a un nom : le VELO. Vous avez bien lu : le VELO !

Engin banni des rues, vilipendé sur les routes, qui rend pourtant souvent service, moqué toujours par les puissants, c'est cet engin qui risque de rentrer en grâce. Alléluia !

Il aura fallu la venue d'un virus redoutable qui paralysa la moitié du globe et nos cités pour se rendre compte enfin que cette petite machine présentait de multiples avantages et pouvait participer activement au désengorgement de nos métropoles. Alléluia ! (Bis)

Car en préconisant l'isolement de chaque conducteur, excluant tout co-voiturage, on augmente de fait l'encombrement des voies de circulation automobile, déjà saturées ! Considérons que tout travailleur n'habitant pas plus loin que 5 km de son lieu d'exercice peut le faire à vélo et c'est un bon élément de décongestion.

Mais pas de triomphe précoc ! La préconisation du vélo ne s'est hissée jusqu'aux sphères gouvernementales que pour des raisons exigeantes et seulement comme palliatif. Quant à sa pérennité.....faut pas rêver ! A t'on vu un de nos gouvernants se rendre au boulot à vélo ? Ce serait trop médiatisé en même temps que trop déchoir ! Sauf si ça devient un « must » !!!

La presse nous a appris à la mi- avril que Pierre Serne, ancien vice-président (EELV) de la région chargé des transports, administrateur d'Ile-de-France Mobilités et président du Club des villes et territoires cyclables, (Que de titres sur la carte de visite !) vient de se voir confier une tâche par la ministre de la Transition Écologique et solidaire, Elisabeth Borne. Elle lui demande de coordonner la mise en place de solutions de déplacement où le vélo serait le principal moyen de transport permettant la distanciation sociale, identifiée par les épidémiologistes comme un frein à la propagation du Covid19. Ouais ! Voilà donc le pourquoi de cet intérêt subit de nos gouvernants pour notre chère bécane . Attends ! Attends ! Suit la réflexion ministérielle pour un proche avenir.

*« Tout le monde s'accorde à dire qu'après l'épidémie il y aura un rejet collectif des transports en commun, constate Pierre Serne. Si on ne veut pas prendre le métro, le bus ou le car pour se rendre au travail par crainte de la contagion, il faudra bien qu'on puisse se déplacer. »* Et si le vélo devenait l'outil de déplacement parfait en période post-confinement ?

On finirait donc par enfin comprendre en haut lieu que le vélo est une alternative crédible aux déplacements en zone urbaine ? L'exemple en a été donné pendant certaines grèves, au moins sur de courts trajets, et comme il est économique, écologique et fait gagner du stationnement, il est dans les clous pour entreprendre des réformes structurelles.

Mais si les utilisateurs ne sont pas plus en sécurité qu'à ce jour, le projet échouera c'est certain. Cyclistes oui ! Kamikazes non ! Et malheureusement c'est bien ce qui va arriver dans le futur..... à moins que...En poursuivant la lecture du quotidien, on note que toutes ces bonnes intentions sont a priori inscrites dans l'éphémère ! Et là, nous autres pauvres naïfs, on en apprend de belles sur le comportement de certains décisionnaires.

Les élus sont donc fortement incités à mettre en place dès maintenant des solutions temporaires, appelées « *aménagement tactiques* ». On pourrait donc, en mai prochain, voir des boulevards entiers où les véhicules à moteur seraient provisoirement bannis au profit de la bicyclette. Le ministère a demandé que tous les obstacles d'ordre juridique ou administratif lui soient remontés. « *Quand une piste cyclable est en projet, on sait que les préfets ou parfois les architectes des Bâtiments de France s'y opposent souvent* », note à ce sujet Pierre Serne.

Voilà qui est dit ! Il est certain que les empêcheurs de circuler en paix ont pour la plupart un chauffeur et des stationnements privés. Citoyen, tu pourras manifester tant que tu voudras pour des pistes cyclables en ville et en campagne, si le politique n'en veut pas t'en auras pas !

.....//.....

## **L'arme fatale contre le coronavirus (suite)**

Il semblerait cependant qu'une majorité de citoyens ait compris qu'en limitant l'expansion de l'auto, on pourrait vivre et respirer autrement ; alors on propose des solutions ....provisoires ! Ce confinement quasi mondial est un laboratoire inespéré pour montrer à quel niveau nos pollutions sont arrivées et ce qui les provoque. Mais déjà les grands groupes favorables à l'utilisation de l'énergie fossile piaffent d'impatience, ouvertement et sans vergogne, au mépris même des lois sociales. Alors reprendre le volant en solo, c'est la solution « évidente » pour la distanciation préconisée. Quid du co-voiturage ? Allez camarades, un jour les affaires reprendront, la Bourse remontera , le retour mais masqués aux transports en commun bondés ! Vous les impécunieux sur deux roues, circulez ! Y a plus rien à cycler, rendez-vous à la prochaine pandémie !

Ailleurs, ça bouge aussi et c'est édifiant , du moins pour certains gouvernements.

A l'étranger, des villes se sont déjà lancées dans ces aménagements temporaires.

Bogota en Colombie a créé en une nuit 117 km de pistes cyclables supplémentaires avant même le confinement pour favoriser la distanciation sociale, détaille Mathieu Chassignet, ingénieur spécialiste en mobilité durable. Le lendemain elle s'était adaptée en supprimant presque 40 qui ne correspondaient pas aux besoins. Le mot d'ordre c'est la souplesse ! Berlin a de son côté doublé la largeur de ses pistes pour répondre au trafic vélo en augmentation.

Nota : En Allemagne, ils connaissent depuis un bail les pistes sécurisées hors trafic ; au Danemark, en Hollande aussi.

A Montpellier, à Bordeaux, dans l'urgence les municipalités se bougent pour améliorer l'utilisation des cycles, là aussi des associations actives talonnent les élus. Et oui, il y a chez nous de bonnes volontés prêtes à aider les décideurs à avancer de façon intelligente et utile pour tous en matière de déplacements doux.

Ex : Dans les Hauts de Seine où l'on s'accorde que le tracé des pistes cyclables manque de cohérence, une trentaine d'associations de cyclistes a donc imaginé un réseau de 650 km de pistes cyclables sécurisées afin que le vélo puisse devenir une alternative aux transports en commun pour les trajets de moyenne distance.

Vous avez bien lu ! 650 bornes de pistes dédiées au vélo qui éviteraient à beaucoup les transports en commun. Début février 2020, la région a dit « banco ! » et annoncé être prête à lancer dès cette année les travaux de deux lignes dont l'itinéraire sera dévoilé après les élections municipales. Une convention doit être signée à cet effet entre la région et le collectif. Dans les faits, une partie des infrastructures est déjà en place, ça et là, mais ces lignes manquent de continuité.

Une lueur d'espoir pour les collectifs qui prônent depuis des lustres que le vélo ait toute sa place dans le paysage. Trop souvent des décideurs confient leurs projets d'aménagements à un bureau d'études. La Sacoche peut produire ( produira ?) un dossier sans appel sur les bourdes qui auraient pu être évitées si on avait tenu compte des avis émis par les utilisateurs des lieux. Ils pratiquent, eux ! Ils sont sur le terrain, eux !

La Rédaction de La Sacoche restera attentive à l'évolution des conditions socio-culturelles liées au vélo. Car le vélo est un élément important parmi d'autres de la préservation de notre environnement et de notre qualité de vie.

***Tonton Sacoche (En charentaises)***

Source le Journal Le Parisien.  
17-04-2020

## Pistes cyclables pirates !

Début d'année en fanfare pour les membres de l'ANV- COP 21 (action non-violente COP 21), à Toulouse. Ils jugent qu'il est fait trop de places aux voitures, et pas assez de pistes cyclables dignes de ce nom.

Forts de ce constat, des activistes de ANV-COP21 ont tracé une voie cyclable dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 janvier 2020, allées Paul-Sabatier, à Toulouse.

Leur credo : ***Et si on réduisait d'un coup la pollution de l'air et les embouteillages ?*** Pour TANV-COP21 il est urgent d'agir contre le dérèglement climatique. Et chaque action, si modeste soit-elle, compte.

Pour dénoncer la place prépondérante de la voiture dans la ville rose, une cinquantaine de militants se sont retrouvés dans la nuit de vendredi à samedi. Leur cible ? Les allées - ou plus précisément les contre-allées - Paul-Sabatier, symptomatiques, selon eux, des rapports d'occupation d'espace entre piétons, voitures et cyclistes. « *Sur cette allée de près de 50 mètres de large* », expliquent les activistes mobilisés, « *la majorité de l'espace est réservée à l'automobile : deux contre-allées et un terre-plein pour le stationnement, et une double voie pour la circulation des voitures. Face à cela, une unique bande cyclable de 1,5 mètre et une voie de bus* ».

Les participants à cette opération ont donc tracé une large voie cyclable, en lieu et place de l'espace réservé aux automobiles. En cette période de campagne électorale pour les élections municipales, ANV-COP 21 veut alerter les candidats sur l'urgence de privilégier les modes de transport doux et de réduire la circulation automobile en centre ville.

Ses membres dénoncent un manque d'ambition des élus jusqu'à maintenant à ce sujet. Déjà à Montpellier une autre mouvance écolo avait mené, mi-septembre 2019, une action similaire au quartier des Arceaux. Les services municipaux l'ont vite effacé, au grand dam des cyclistes qui se sentaient protégés. Le maire a promis un plan ambitieux en faveur du vélo en ville..

Mais pour des frondeurs, les promesses électorales ne sont que diversions. Et pourtant pour avoir circulé dans ces deux métropoles j'ai pu voir bien des aménagements qui manquent dans d'autres cités. Il est aussi vrai que le nombre de cyclistes y est conséquent.

C'est encourageant de voir une jeunesse dynamique qui aiguillonne intelligemment les pouvoirs publics.. Peindre des chaussées en guise de revendications, c'est tout de même mieux que de balancer des cocktails Molotov ! Non ?

Sources : France 3 Occitanie.

Tonton Sacoche

## Ohé ! Beau jeune homme ! Allo !



Parmi d'autres infractions, les cyclistes peuvent se voir imposer une amende forfaitaire de 35 euros (minorée à 22 euros, si le contrevenant paye rapidement) dans les cas suivants :

- Le non-port du gilet jaune hors-agglomération. ( **R431-1-1** )
- Rouler à plus de deux de front sur la chaussée. Dès la chute du jour, les cyclistes doivent cependant se mettre en file simple ( **R431-7** )
- Pédaler en utilisant un téléphone tenu en main. ( **R412-6-1** )

Chers lectrices et lecteurs, comment échapper à cette calamité du coronavirus ? La Rédaction de La Sacoche est convaincue que l'humour reste la meilleure antidote du désespoir et à ce titre a mandaté Tonton Sacoche pour des recherches d'actualité. Nous vous livrons en l'état le fruit de ces recherches . L'occasion de faire nôtre la maxime ci-dessus énoncée.

La Rédaction

## Le vélo et la distanciation sociale

Partout, il n'est question que d'éloignements (1.00 m. minimum) entre citoyens avec masques, tout ça comme dit la Faculté, pour notre bien. Après les piétons, il fallait bien que les cyclistes soient eux aussi bien protégés. On connaissait l'écarteur de danger obligeant les autos à éviter de nous frôler, procédé qui finalement n'a pas eu le succès escompté. Aussi, face à cet inattendu mode de déplacement, Tonton Sacoche fort de son expérience d'ex-vélociste a mis au point un prototype qui évitera la promiscuité dans les pelotons et dans la circulation en ville.

A noter que ce prototype, parfaitement aux normes régissant le Code, pourrait être amélioré et allégé en utilisant des matériaux tels que, alu, tubes creux etc. Sur pivots, les barres pourraient être pliantes ou se glisser l'une dans l'autre, système canne à pêche, cela pour faciliter le stationnement et le rangement. On constate aisément que les longueurs extérieures sont propices à l'ouverture de votre imagination en matière de décorations. Exemple, comme on le voit, un étendage sera d'un bon secours pour les voyageurs itinérants. Des guirlandes scintillantes à Noël seraient du meilleur effet, ainsi que des pompons aux couleurs de votre club ou de votre ville. Des panneaux revendicatifs tels que : Passez au large ! Casses toi gêneur ! Auraient tous leur place. Un : Défense de sucer ma roue serait réservé aux coureurs. En fait, libre à vous d'afficher ce que vous voulez pourvu qu'ils soient bien visibles et par là vous aussi ! La sécurité, rien que de la sécurité ! Enfin un radar détectant un frôlement proche déclencherait l'air de la Cucaracha, décibels plein pot. Ceux qui cherchent un peu de reconnaissance pourront y fixer leurs médailles commémoratives ou leurs brevets et diplômes Fédéraux. La Sacoche qui milite depuis des décennies pour la sécurité du cycliste pense que ce procédé de barrières, très hygiénique est dans l'air du temps un peu vicié en ce moment. Ce système peu coûteux, est très facile à mettre en œuvre par le moindre bricoleur, A l'instar des petites mains qui cousent des masques, par solidarité avec le monde du vélo La Sacoche offre gratuitement son modèle de protection. Aucun brevet ne sera déposé donc sa reproduction sera libre de droit. (Sauf d'en rire !).



Tonton Sacoche -Avril 2020

La Rédaction de La Sacoche vous remercie de votre patience et sollicite votre indulgence

## Une bonne nouvelle

La Sacoche, par les pages qui précèdent, a souhaité distraire un peu ses lecteurs tant il est vrai que "l'humour est le meilleur antidote du désespoir".

Mais, comme tous les pratiquants de la bicyclette, La Sacoche a déploré la pénalisation des cyclistes par les forces de l'ordre au prétexte que l'usage du vélo aurait été interdit, ce qui ne figure dans aucun texte de loi.

Alors saluons comme il convient l'initiative de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui a saisi le Conseil d'Etat en référé sur ce qu'elle considérait comme un abus de pouvoir.

### Le conseil d'Etat a donné raison à la FUB

**Bravo la FUB !**

**Merci pour tous les pratiquants!**

#### article 6 de la décision du Conseil d'Etat

6. Il résulte de l'instruction, notamment de l'information apportée, au cours de l'audience publique, par le représentant du ministre de l'intérieur, quant à l'existence et au contenu d'un relevé de décision du 24 avril 2020 de la cellule interministérielle de crise placée auprès du Premier ministre, que l'interprétation des dispositions de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 retenue par le gouvernement et devant être diffusée à l'ensemble des agents chargés de leur application est, **en premier lieu** que « ne sont réglementés que les motifs de déplacement et non les moyens de ces déplacements qui restent libres. La bicyclette est donc autorisée à ce titre comme tout autre moyen de déplacement, et quel que soit le motif du déplacement », **en deuxième lieu** que « les verbalisations résultant de la seule utilisation d'une bicyclette, à l'occasion d'un déplacement autorisé, sont injustifiées » et, **en troisième lieu**, que les restrictions de temps et de distance imposées par les dispositions du 5° de l'article 3 privent en principe d'intérêt l'usage de la bicyclette pour un déplacement exclusivement motivé par l'activité physique individuelle et que, dans un tel cas, le risque plus important de commission d'une infraction liée au dépassement de la distance autorisée doit conduire, tout en rappelant la possibilité juridique d'utiliser la bicyclette pour tout motif de déplacement, à « en dissuader l'usage au titre de l'activité physique ».



La Sacoche attire cependant l'attention de ses lecteurs sur le "troisième lieu" car l'usage du vélo ne peut être en contradiction avec les autres mesures imposées, que ce soit pendant le confinement ou après le confinement.

La lecture du jugement est passionnante mais assez longue. Disons seulement à nos lecteurs que l'Etat est condamné à verser 3000€ à la FUB et que tout retard dans l'application du jugement coûtera 1000€/j aux diverses administrations concernées, préfetures, police, gendarmerie et j'en oublie..... Chauffe! Chauffe !

**Avez-vous lu la Spécial Confinologie ?**

Accessible d'un simple clic sur  
la page d'accueil de La Sacoche